

# Sennecey Infos

SEPTEMBRE 2022 - N°40



<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



**1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 2022 - TOUTES LES MUSIQUES QUE VOUS AIMEZ**

● URBANISME

● AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

● ENFANCE / JEUNESSE

● CITOYENNETÉ

● SPORTS ET CULTURE

● VIE SOCIALE

● CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT



# 7 Les INLECTIFS

*Le festival de toutes vos musiques*

1&2 oct 2022

ORGUE DE BARBARIE  
GNAP6 IMPREVISIBLES  
JAZZ'ON SCHOOL BAND  
FLYING PENS BLABLATONE  
ECOLE DE SENNECEY  
BOLIDDE EUSEBIUS  
ROADBOOK EMOHD  
SIMPLEMENT BRASSENS

CENTRE POLYVALENT - SENNECEY-LES-DIJON | GRATUIT

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



M. L. E.  
Couverture - Zinguerie



## ÉDITO

La rentrée pour les petits et les grands est dernière nous...

J'espère qu'elle a été pour tous l'occasion de prendre de nouvelles résolutions après un repos estival placé sous le signe de la chaleur : par exemple, (re)démarrer une activité mise de côté durant cette longue période de pandémie dans l'une des nombreuses associations du village.

C'est un encouragement fort à donner à l'ensemble des bénévoles qui animent notre tissu associatif local. N'hésitez pas à les solliciter et, pourquoi pas, vous investir auprès d'eux pour vous épanouir dans un village où il fait bon vivre !

Vos élus sont aussi très attachés à cette qualité de vie et d'environnement qui apporte un vrai plus au quotidien à chacun d'entre nous.

Avec l'appui des services instructeurs de Dijon Métropole, ils étudient, analysent chaque nouveau projet d'habitat avec le souci d'anticiper leur impact sur la vie future du village. Les promoteurs le savent : on ne construit pas n'importe quoi à Sennecey-lès-Dijon !

L'année dernière, nous terminions l'aménagement de la Plaine des Sports (qui nous a valu d'être lauréat pour la 2<sup>e</sup> fois, aux trophées des Maires de Côte-d'Or, dans la catégorie Sports).

Cette année, nous lançons un grand projet de rénovation et d'extension de notre patrimoine communal :

- La rénovation de l'église Saint Maurice, l'une des plus anciennes de Côte-d'Or, car édifiée en 1049. Des premiers travaux ont déjà été engagés en 2016, mais il faut aujourd'hui restaurer l'intérieur de cet édifice afin de pouvoir le transmettre aux générations à venir.
- L'extension de la Mairie, devenue nécessaire avec l'évolution de notre village. L'actuel bâtiment du 19<sup>e</sup> siècle sera préservé, l'extension se fera à l'arrière de celui-ci.

Dans le contexte géo-politique qui impacte progressivement de plus en plus notre environnement quotidien, nous devons être attentifs à gérer au mieux les ressources humaines, économiques et énergétiques dont nous disposons.

Faire des choix judicieux pour ne pas obérer l'avenir, aider les plus démunis dans des situations sociales parfois difficiles, vous rassurer par la volonté de votre collectivité à maintenir un service de qualité pour l'ensemble des prestations communales que nous vous offrons...

C'est le but poursuivi par l'ensemble des élus et du personnel de Sennecey-lès-Dijon, et nous faisons au mieux pour y parvenir !

Bonne lecture,

Votre Maire,  
**Philippe BELLEVILLE**



## SOMMAIRE

URBANISME	4
AMÉNAGEMENT / TRAVAUX	6
ENFANCE / JEUNESSE	9
CITOYENNETÉ	16
SPORTS ET CULTURE	17
VIE SOCIALE	20
CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT	23

Directeur de publication :  
**Philippe BELLEVILLE**

Rédaction, Documentation, Diffusion :  
**Service communication  
de la Mairie,  
Commissions communales**

Tél. : **03 80 47 00 12**

Fax : **03 80 47 32 89**

Mail : [contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr](mailto:contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr)

Tout ce que vous voulez savoir  
sur notre village est sur :  
[www.commune-sennecey-les-dijon.fr](http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr)



## UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'URBANISME

Depuis la mise en place du dernier PLUI-HD en 2019, les projets de construction sur la commune ont fleuri et arrivent pour certains aujourd'hui à la phase de lancement des travaux.

Pour mémoire, la commune avait identifié dans ce document d'urbanisme, 3 secteurs de projet, sur lesquels sont réglementés les éventuelles constructions : le secteur de la ZAC des Fontaines, le secteur dit des deux fermes situé derrière la Mairie et le secteur du Fort.

### La ZAC des Fontaines, entre travaux de finition et démarrage de nouvelles constructions

Dès le mois de septembre, les travaux de finition de l'allée Camille Muffat seront réalisés par l'entreprise Roger Martin. Au début de l'année 2023, le bailleur Habellis débutera la construction d'une soixantaine de logements sur 2 lots avec des maisons en bande en accession, des logements collectifs à loyer modéré et des logements collectifs en accession.



Allée Lucie Aubrac – 12 logements individuels  
Programme Influen'S



Rue Caroline Aigle – 55 logements collectifs  
Programme Osmo'Z

Dans le même temps, le promoteur Atik lancera une opération d'une vingtaine de logements dit intermédiaires dès la fin de cette année. Cette résidence, dénommée «Bergamote», proposera un nouveau concept d'appartements individuels avec des coursives à l'extérieur et une entrée indépendante pour chaque appartement.



Rue Caroline Aigle – 20 logements intermédiaires – Résidence Bergamote

### Le secteur des deux fermes, démarrage des travaux du programme « Les carrés du Clos Denis »



Rue des Mimosas – 17 logements individuels – Les Carrés du Clos Denis

Dans le secteur mairie, la zone de projet des deux fermes, verra débuter prochainement la création de 17 logements, avec une partie de logements à loyer modéré.

Ce programme propose une configuration particulière de logements puisque ce sont de grosses maisons divisées en quatre ou cinq logements.

Ce projet porté par le groupe Carré Habitat devrait débuter cet automne.



## Le secteur du Fort, des réflexions en cours

Enfin le dernier secteur de projet est celui dit du Fort, où là aussi, la collectivité souhaitait fixer les grandes lignes de cette urbanisation possible. C'est d'ailleurs dans ce cadre que les conseillers municipaux ont visité le lieu avec l'accord des propriétaires pour mieux se rendre compte de l'état actuel du site et de ses possibilités. Si le potentiel reste important en nombre de logements, la préservation des vestiges du fort complexifie le projet et nécessite de la part des futurs partenaires un investissement conséquent. Aujourd'hui aucun projet n'a retenu l'attention de la commune et les réflexions sont toujours en cours.



En dehors de ces sites de projet, il existe sur la commune des possibilités de construire dans le tissu urbain actuel, opérations diffuses qui nécessitent beaucoup d'attention de la part de la commune et des services de Dijon métropole.

Dans ce cadre, un projet est né sur la route de Chevigny-Saint-Sauveur (RM 122 A) dans la ferme qui jouxte le centre commercial, où l'on verra se construire prochainement une quarantaine de logements.

Porté par le promoteur SOPIRIM, en collaboration avec les services de la DRAC et de Dijon métropole, le lieu verra prochainement cette ancienne exploitation agricole se transformer. La commune souhaitait particulièrement que le patrimoine ancien soit préservé. Aussi les granges et divers constructions anciennes seront réaménagées en logements, tandis que les hangars sans grande valeur architecturale, seront déconstruits pour faire place à des logements neufs, dont une partie sera dédiée à un public sénior ou à mobilité réduite.



Soucieux de garder à notre commune son esprit village où il fait bon vivre ensemble, les élus veillent à la qualité de ces projets, à leur bonne insertion dans le bâti existant et à la limitation des nuisances que pourrait occasionner une trop grande densité là où les aménagements, de voirie, entre autres, ne sont pas possibles.



## EVOLUTION DU CŒUR HISTORIQUE DE LA COMMUNE



La commune connaît actuellement une évolution importante de son urbanisation. Initiée en 2009, la ZAC des Fontaines doit accueillir, à l'horizon 2030, 420 logements supplémentaires. Si sa population est officiellement en baisse, avec 2018 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 selon les données de l'INSEE, il est important de souligner que ce chiffre est issu du recensement général de la population réalisé au début d'année 2019.

En effet, depuis cette date, près de 150 logements ont été livrés et sont désormais habités. Aussi, sa population semble aujourd'hui plus proche des 2200 à 2300 habitants. Outre la ZAC des Fontaines, **2 autres programmes de logements vont prochainement être lancés pour un nombre total de 58 logements.**

Ces nouveaux programmes ont pour particularité d'être situés dans le centre historique de la commune ou à proximité immédiate. Ils vont ainsi modifier la perception du cœur du village que le Conseil municipal souhaite accompagner et conforter.

C'est dans ce cadre que, lors de sa séance du 18 mars 2022, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement permettant d'engager une opération d'aménagement dénommée « Cœur de village » et visant à :

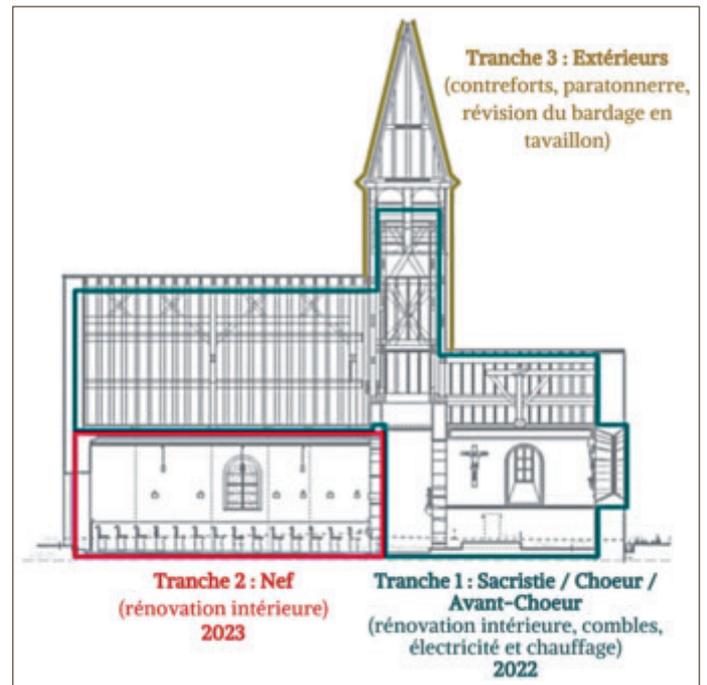
- Conforter le secteur historique de la commune en apportant une attention particulière aux projets d'urbanisation mais aussi en rénovant le bâti communal existant (Église, Mairie).
- Accompagner l'évolution du secteur historique et de la commune en réalisant une extension de la Mairie et en réaménageant ses abords.

### La rénovation de l'église Saint-Maurice

À la suite de la réalisation, en 2018, d'une étude diagnostic de l'édifice, plusieurs recommandations d'intervention ont été transmises à la commune. Les principales se localisent à l'intérieur de l'édifice.

Il s'agira avant tout de restaurer les élévations intérieures et d'assainir l'édifice. Des travaux d'accompagnement sont proposés en combles ainsi qu'en extérieur.

Les travaux seront réalisés en 3 tranches opérationnelles :



- **Tranche 1 (2022)** – Interventions sur la Sacristie, le Chœur et l'Avant-Chœur (rénovation intérieure, combles, électricité et chauffage).  
Coût prévisionnel : 230.000 € TTC





- **Tranche 2 (2023)** - Interventions sur la Nef (rénovation intérieure).  
**Coût prévisionnel : 123.000 € TTC**
- **Tranche 3 (2024)** - Interventions sur les extérieurs (contreforts, paratonnerre, révision bardage en tavaillon).  
**Coût prévisionnel : 86 .000 € TTC**

**COÛT PRÉVISIONNEL TOTAL DE L'OPÉRATION :**  
**439.000 € TTC**

### La rénovation et l'extension de la Mairie

La Mairie, construite au 19<sup>e</sup> siècle, accueille actuellement les services administratifs de la commune et le bureau du Maire. Une annexe, anciennement le préau de l'école puis les ateliers municipaux, complète ce bâtiment avec une petite salle de réunion, une salle de stockage et la chaufferie.



En 2021, la commune a engagé une étude de faisabilité en vue de la rénovation / extension de l'édifice avec pour objectifs de :

- moderniser les locaux de la Mairie et les adapter aux besoins d'une commune de 2 500 à 3 000 habitants ;
- permettre la tenue des séances du Conseil municipal dans la maison commune (actuellement, les séances sont délocalisées à l'Espace Saint Maurice) ;
- célébrer les mariages dans des locaux adaptés (actuellement, les mariages sont célébrés à l'accueil de la Mairie) ;
- regrouper les services au sein d'entités fonctionnelles et sécurisées (éviter le travail isolé notamment).
- traiter les abords de la mairie et de l'église de manière cohérente

Les travaux seraient réalisés sur 2 exercices budgétaires.

**COÛT PRÉVISIONNEL TOTAL DE L'OPÉRATION :**  
**925.000 € TTC**

### L'aménagement du parking de la Mairie

La place face à la Mairie et l'Eglise sert essentiellement au stationnement de véhicules, stationnement qui n'est pas organisé. Elle accueille également le monument aux morts de la commune et, à ce titre, elle est également un espace de commémoration.



Avec la suppression de la circulation des bus devant la Mairie et l'Eglise à l'échéance de 2025, la mise en valeur du secteur historique de Sennecey-lès-Dijon concernera également les abords de ces deux édifices et donc la place située devant la Mairie.

Les aménagements répondront aux orientations suivantes :

- Une circulation apaisée devant la Mairie et l'Eglise (zone de rencontre)
- L'organisation du stationnement
- Le rétablissement de la liaison piétonne entre la Mairie / Eglise et le pôle commercial / nouveau programme immobilier en passant devant le monument aux morts.
- La mise en valeur du monument aux morts
- L'aménagement d'un espace de convivialité face à l'Eglise avec du mobilier urbain.
- La plantation d'arbres

**COÛT PRÉVISIONNEL TOTAL DE L'OPÉRATION :**  
**100.000 € TTC**



**AUTOMATISME BOURGOGNE**  
**Électricité Industrielle et Tertiaire**

20, bis rue de la Maladière - 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE

TÉL. : 03 80 54 95 33 - FAX : 03 80 54 95 34

E-mail : AB-ELEC@wanadoo.fr



## DATA CENTER



### Data center de Fauverney, un impact pour notre commune

Annoncés dans les médias, deux centres de données informatiques vont être implantés par Euro-Information,

filiale technologique du groupe Crédit Mutuel, sur les communes de Fauverney et de Saint-Apollinaire.

Si les travaux de construction des bâtiments situés sur les deux communes ont débuté, d'autres vont impacter notre commune dans les semaines et mois à venir.

En effet, pour les besoins du Data Center de Fauverney et notamment en termes d'alimentation électrique et de raccordement entre les deux bâtiments en fibre optique, des travaux devraient être prochainement entrepris sur certaines voies de circulation.

Dans un premier temps, le déploiement de la fibre optique devrait être réalisé au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

Après un passage sur les chemins ruraux reliant notre commune à Neuilly-Crimolois, le cheminement de la fibre devrait emprunter les rues du Stade, Félix Normand, de la Bronotte avant de rejoindre la Route de Chevigny à la sortie de Sennecey-lès-Dijon (après la zone artisanale du Bassin).

En 2023 ou 2024, seront ensuite réalisés les travaux d'alimentation électrique qui traverseront Sennecey-les-Dijon puis Neuilly-Crimolois via la route métropolitaine n°905b.

Le déploiement de la fibre optique devrait passer devant l'école maternelle.

Les travaux seront réalisés en période de vacances scolaires.



## RUE JEAN DORAIN

### Rue Jean Dorain, une deuxième phase de travaux prévue au début de l'année 2023

Depuis plusieurs mois, la commune travaille avec les services de Dijon métropole sur le réaménagement des rues Jean Dorain et du Stade dans sa partie allant de l'école primaire au rond-point vers le centre commercial.

Ces travaux que la commune a souhaité phaser en trois étapes devraient débuter en janvier 2023.

Initialement prévue cet automne, la première phase de travaux (Rue Jean Dorain et carrefour avec la Rue du



Stade) a été reportée en début d'année en raison des nombreuses manifestations prévues cet automne dans le secteur et du calendrier des entreprises retenues.

Ces aménagements seront réalisés dans le prolongement de ceux effectués sur la ZAC des Fontaines et requalifieront cet espace, où demain le bus devrait passer.

La commune ne manquera pas de prévenir l'ensemble des associations et différentes entités que ces travaux viendraient à perturber au début de l'année prochaine.



**DÉFI SOCIAL**

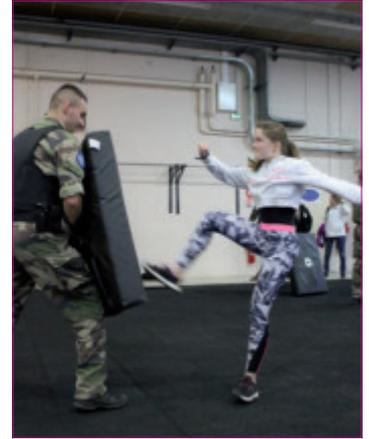
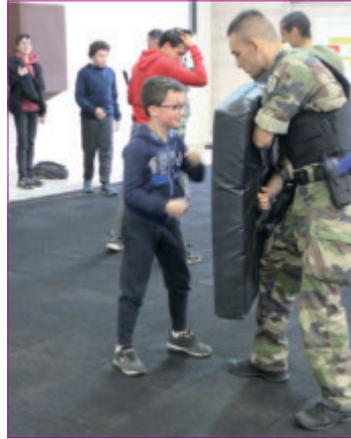


**17 jeunes Senneçois reçus à la 1<sup>re</sup> compagnie**

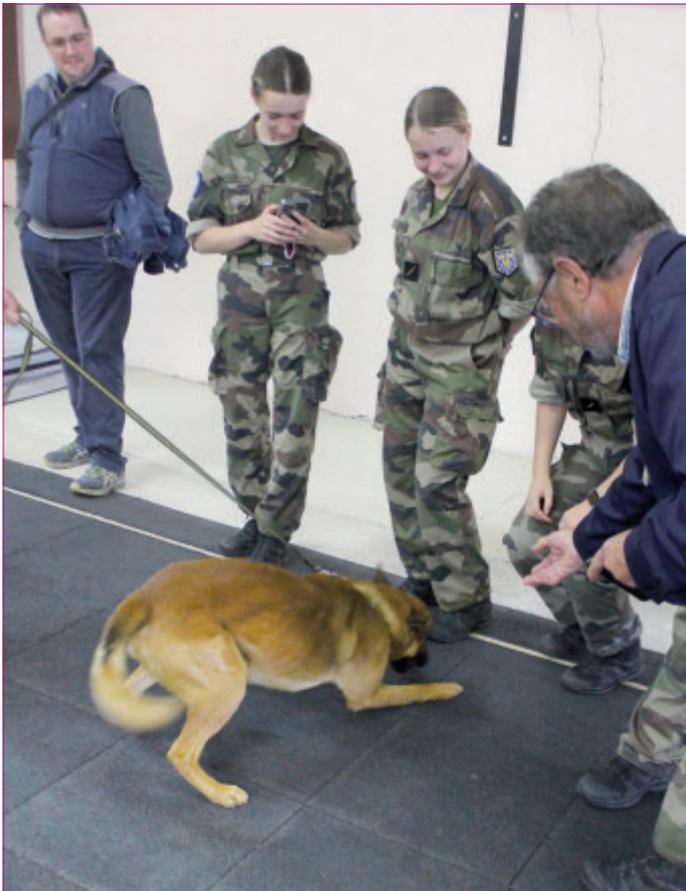
Dans le cadre du partenariat entre notre commune et la 1<sup>re</sup> compagnie d'instruction de l'école de gendarmerie de Dijon, 17 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et du centre de loisirs accompagnés de leur animateur et de Bertrand MAJASTRE et Roger MARTIN (encadrants CMJ) ont participé à la 3<sup>e</sup> édition du Défi social le 23 avril 2022.

Après avoir assisté à une démonstration des gestes de 1<sup>er</sup> secours, ils ont découvert les armes en dotation dans la gendarmerie, puis se sont essayés à la pratique de maîtrise sans armes de l'adversaire (MSAA) et à la pratique des techniques de pieds-poings et bâton.





S'en est ensuite suivie, une démonstration de recherche de drogue et de faux billets avec un chien spécialisé et son maître.



Après s'être longuement entraînés à des franchissements d'obstacles en tenue de camouflage, nos jeunes s'en sont donnés à cœur joie en se confrontant aux élèves gendarmes lors d'une séance de maintien de l'ordre, en leur balançant des balles de tennis en guise de projectiles.

Ce bel après-midi « de bonne fatigue » s'est terminé par un bon et réconfortant goûter offerts par les élèves gendarmes.







## PRÉSENTATION AU DRAPEAU

### Présentation au Drapeau des élèves gendarmes adjoints volontaires

Le 24 août 2022, devant la médiathèque, les élèves gendarmes adjoints volontaires (EGAV) de la 1<sup>re</sup> compagnie d'instruction ont été présentés au Drapeau de l'école de gendarmerie de Dijon.



Étape importante de leur intégration, cette cérémonie s'est déroulée à mi-stage de leurs 13 semaines de formation.

Notre commune, marraine de cette compagnie, a une nouvelle fois eu l'honneur d'accueillir ces 92 jeunes (24 femmes et 68 hommes).

Cette cérémonie a été présidée par Monsieur le Maire Philippe BELLEVILLE et le colonel EGRET commandant en second l'école de gendarmerie de Dijon.

Les autorités présentes, ainsi que les invités, habitants et enfants du centre de loisirs ont pu apprécier le beau défilé qui clôturait cette manifestation, au chant des Partisans.

Après avoir offert le verre de l'amitié, les élèves gendarmes ont partagé un bon moment avec les enfants présents.





## ÉCOLES

### La rentrée des classes 2022 – 2023

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, plus de 230 enfants ont repris le chemin des écoles de Sennecey-lès-Dijon après une période estivale de 2 mois.

Les élèves et leurs enseignants ont pu se retrouver sans masque et le protocole sanitaire applicable sur cette rentrée permet un brassage et des activités physiques, sans restriction.

Philippe BELLEVILLE, Maire de Sennecey-lès-Dijon, Caroline EVE-VERAN, Adjointe déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et la Citoyenneté ainsi que tous les conseillers municipaux de la commission Enfance, Jeunesse et Citoyenneté (Roger MARTIN, Alexandre SAUSSIÉ, Sandrine BOULEZ, Bertrand MAJASTRE, Marie-Alice PARADIS) ont eu le plaisir, comme chaque année, d'accueillir les familles et d'offrir des fournitures scolaires à chaque enfant scolarisé à Sennecey-lès-Dijon



Le conseil municipal de Sennecey-lès-Dijon souhaite une belle année 2022-2023 à tous les élèves et aux enseignants. La commission Enfance Jeunesse et Citoyenneté, quant à elle, vous prépare des projets pour toujours mieux vivre ensemble, à suivre...

### Les effectifs 2022-2023

#### ÉCOLE MATERNELLE

##### Direction :

M<sup>me</sup> Émilie AUBÉ : 72 élèves

##### Classe de Petite et Moyenne Section

de M. Benjamin MAIGROT : 24 élèves

##### Classe de Petite et Grande Section

de M<sup>me</sup> Helga COUDURIER : 24 élèves

##### Classe de Moyenne et Grande Section

de M<sup>me</sup> Émilie AUBÉ : 24 élèves



Benjamin MAIGROT,  
Émilie AUBÉ et Helga COUDURIER

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

##### Direction :

M<sup>me</sup> Anne-Gaëlle MAURY-DUPORT : 160 élèves

##### Classe de CP

de M<sup>me</sup> A.-Gaëlle MAURY-DUPORT : 23 élèves

##### Classe de CP – CE2

de M<sup>me</sup> Catherine GODARD : 25 élèves

##### Classe de CE1

de M<sup>me</sup> Marie-Claire JACOB : 23 élèves

##### Classe de CE1 - CE2

de M<sup>me</sup> Audrey GOURET : 24 élèves

##### Classe de CM1

de M<sup>me</sup> Delphine PINON : 23 élèves

##### Classe de CM1 – CM2

de M<sup>me</sup> Anne-Laure BAZIN : 19 élèves

##### Classe de CM2

de M<sup>me</sup> Karine KRIZMANIC : 23 élèves

### Du nouveau dans les écoles de Sennecey-lès-Dijon

#### École maternelle La Fontaine

Après deux années passées à la direction de l'école maternelle La Fontaine, M<sup>me</sup> Catherine GREGOIRE a fait valoir ses droits à la retraite.

Lors du dernier Conseil d'école qui s'est tenu à la fin du mois de juin, la Municipalité l'a remerciée pour le travail effectué auprès des jeunes élèves et lui a présenté tous ses vœux de bonheur dans cette nouvelle page de vie qui débute.

Elle est remplacée par M<sup>me</sup> Émilie AUBÉ qui a pris ces fonctions en ce début d'année scolaire.

La commune lui souhaite la bienvenue et lui adresse tous ces vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



## École élémentaire Roland Belleville

L'école élémentaire, quant à elle, bénéficie de la création d'une 7<sup>e</sup> classe. L'organisation matérielle de cette ouverture a été examinée conjointement entre les élus, les services et l'équipe enseignante avec pour objectif de concilier les besoins des enseignants mais aussi ceux du service enfance et jeunesse et plus particulièrement de l'équipe périscolaire.



Anne-Laure BAZIN

Cette 7<sup>e</sup> classe prendra place dans la salle informatique située dans les locaux de l'annexe élémentaire. L'équipe enseignante a ainsi été complétée avec l'arrivée de **M<sup>me</sup> Anne-Laure BAZIN**. La commune lui souhaite également la bienvenue et une bonne année scolaire.

auprès des enfants et de leur famille et lui souhaite tous ses vœux de réussite dans son nouveau projet professionnel.

Comme pour chaque départ d'un agent communal, une réflexion a été menée sur les besoins de la commune au regard des nécessités d'adaptation des services, des compétences attendues et souhaitées, de la réglementation en vigueur sur les qualifications nécessaires mais aussi des souhaits d'évolution des agents.

Dans ce cadre, la Municipalité a souhaité privilégier des évolutions internes avec une réorganisation du service Enfance et Jeunesse en nommant **M<sup>me</sup> Sandrine FERNANDES**, auparavant responsable du service Sport et Vie Associative, au poste de **responsable du pôle Enfance – Jeunesse – Sports et Vie Associative**.

Pour l'accompagner dans ses missions, elle est secondée par :

## Une nouvelle organisation pour le service Enfance et Jeunesse !

Après 16 années passées au sein de la commune en qualité de responsable du service enfance et jeunesse, M<sup>me</sup> Sylvie BOUBAULT a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Recrutée en 2006, elle a contribué pour une très grande part à la structuration du service, au développement des services d'accueils périscolaires et à la création de l'accueil jeunes.

Par ces quelques lignes, la Municipalité souhaite vivement la remercier pour le travail réalisé durant toutes ces années



M<sup>me</sup> Caroline EVE-VERAN, Adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse et la citoyenneté et M. le Maire remercient M<sup>me</sup> Sylvie BOUBAULT (au centre) pour son implication au sein de la commune

- **M<sup>me</sup> Anaïs FEREZ**, nommée **référente Enfance**, avec pour mission la gestion des temps périscolaires et la direction du centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires ;
- **M<sup>me</sup> Lucie THOMAS**, nommée **référente Jeunesse et Numérique Éducatif**, avec pour mission de s'inscrire dans le nouveau dispositif jeunesse proposé par la Caisse d'Allocations Familiales, la promotion du dispositif promeneur du net et la direction du centre de loisirs durant les vacances.

## TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT

### Ensemble des services Enfance et Jeunesse

Votée lors du Conseil municipal du 28 juin 2022, et sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales, une nouvelle tarification pour l'ensemble des services d'accueil « Enfance et Jeunesse » sera appliquée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Désormais, pour chaque service d'accueil, un taux d'effort est appliqué en fonction du quotient familial.

Un tarif plancher et un tarif plafond sont fixés pour chaque prestation.

### LES SERVICES CONCERNÉS :

- La restauration scolaire
- Les temps périscolaires
- Les accueils de loisirs du mercredi et des vacances
- L'accueil Jeunes

Tous les tarifs sont disponibles sur le portail familles :

<https://senneceylesdijon.portail-familles.app>

### Qu'est-ce que le taux d'effort ?

Le taux d'effort est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet de déterminer le tarif de la prestation en fonction des revenus de chaque famille.

$$\text{MON NOUVEAU TARIF} = \text{MON QUOTIENT FAMILIAL} \times \text{TAUX D'EFFORT}$$

### Pourquoi cette mise en place ?

L'application du taux d'effort permet plus de justice dans l'effort financier demandé aux familles. Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer.

**L'EFFET DE SEUIL DU QUOTIENT FAMILIAL DISPARAÎT**

### Où trouver mon quotient familial ?

Vous pouvez consulter votre quotient familial (QF) avec votre numéro d'allocataire de la CAF ou de la MSA. Il se calcule en fonction de la composition de votre foyer et de vos ressources.

$$\text{QF} = \frac{(\text{RESSOURCES MENSUELLES NETTES IMPOSABLES} + \text{PRESTATION MENSUELLES})}{\text{NOMBRE DE PART SELON VOTRE AVIS D'IMPOSITION}}$$



## La pause méridienne, un temps qui s'organise !

Ce service, proposé par la commune, ne se limite pas à la distribution d'un repas.

Il s'agit d'un temps d'accueil de vos enfants, entre 11 h 45 et 13 h 45 (maternelle) ou entre 12 h et 14 h (élémentaire), au cours duquel ils déjeunent et jouent sous la surveillance d'animateurs.

Ainsi, au prix d'achat du repas, s'ajoutent les charges de personnel de restauration et d'encadrement, les charges générales (eau, gaz, électricité, vaisselles, maintenance des équipements de cuisine ...).

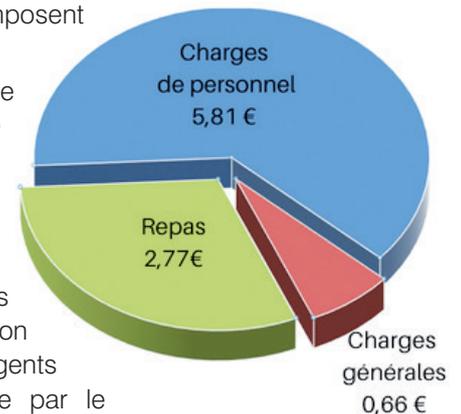
**Ce temps périscolaire a un coût quotidien de 9,24 € par enfant, repas inclus (coût de l'année 2021).**

Comme pour l'ensemble des activités économiques, ce coût de la restauration scolaire est fortement impacté par

les hausses qui s'imposent à la commune.

Outre le coût de l'énergie, une hausse de l'ordre de +7 % va être appliquée par notre fournisseur de repas auquel doit s'ajouter les effets de revalorisation des salaires des agents communaux décidée par le gouvernement (+3,5 %).

Dans ce cadre, le coût estimé du service, pour cette nouvelle année scolaire, devrait dépasser 10 € par repas.



## RENTREE SCOLAIRE

### La commune investit dans ses écoles

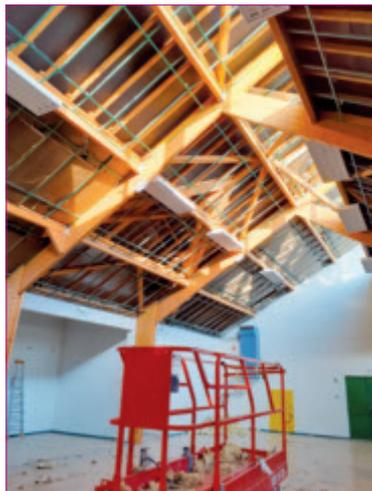
Comme souvent l'été est propice à faire des travaux d'aménagement ou de rénovation dans les établissements scolaires. 2022 n'a pas échappé à cette règle.

En effet, le gymnase de l'école maternelle La Fontaine a fait peau neuve, avec une rénovation du faux-plafond, isolation et plaques changées, une remise en peinture générale du lieu et prochainement un changement des menuiseries extérieures.

**Coût des travaux :**  
52.375 € HT

**Avec le soutien financier de :**

- **État – DETR : 20.683 €**
- **Département de la Côte-d'Or : 15.712,65 €**



L'école élémentaire Roland Belleville qui a vu la création d'une septième classe à la rentrée, devait, elle aussi, subir quelques aménagements.

Emménagement et acquisition de mobilier, pose d'une dalle tactile numérique, modification des sanitaires ont été réalisés sous la conduite des services municipaux pour une rentrée sereine.

**Coût des travaux : 9.682,70 € HT**  
**intégralement pris en charge par la commune.**

Enfin, une salle de classe a vu ses menuiseries changées, pour un meilleur confort thermique et une plus grande sécurité des enfants et des enseignants.

**Coût des travaux : 8.180 € HT**  
**Avec le soutien financier du Département de la Côte-d'Or pour un montant de 4.090 €.**



## PUBLICITÉ DES ACTES

### Réforme de la publicité des actes administratifs des collectivités et de leurs groupements

L'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes administratifs des collectivités territoriales et de leurs groupements (EPCI...).

Cette réforme est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les actes concernés par cette réforme sont :

- le procès-verbal des séances du Conseil municipal
- la liste des délibérations vues en séance en remplacement du compte-rendu succinct des délibérations
- les décisions prises par le maire en vertu d'une délégation du Conseil municipal
- les actes réglementaires (ex. : arrêté de police municipale...)
- les actes ni réglementaires ni individuels (ex. arrêté constituant une commission de remembrement, une décision de découpage des circonscriptions électorales...).



Désormais, la publication dématérialisée des actes devient la norme. Les formalités de publicité des arrêtés et délibérations se feront sur le site internet de la commune.

De plus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est supprimé.

À sa place, dans un délai de 8 jours, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal sera affichée et mise en ligne.

Le procès-verbal sera, quant à lui, arrêté au commencement de la séance suivante et sera publié sous forme électronique sous 8 jours suivant son approbation.

## SÉCHERESSE

### Sécheresse – Recensement des sinistres



À la suite de l'épisode de sécheresse enregistré durant l'été 2022, la commune souhaite connaître les propriétaires qui ont été touchés par des désordres apparus sur leur habitation située sur le territoire communal.

Le recensement des logements sinistrés permettra de compléter la future demande de reconnaissance en catastrophe naturelle sécheresse.

Si la commune constate de nombreux dégâts liés à cette sécheresse, elle pourra solliciter le classement en état de catastrophe naturelle auprès du Ministère de l'Intérieur.

Cette demande se fera à partir d'octobre ou de novembre 2022 pour les dommages constatés en 2022 mais le recensement peut se faire dès maintenant.

La commune ne manquera pas de vous tenir informés des suites données à cette démarche.

**Néanmoins, une démarche auprès de votre assureur est nécessaire dès que vous constatez des dégâts, qui pourraient être liés à la sécheresse, afin de monter un dossier de déclaration de sinistre.**

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment sur la commune et vous avez constaté des dégradations consécutives à cette sécheresse (fissures, mouvements de structure...)?

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie  
au 03 80 47 00 12 ou  
contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr



### COMMUNE DE SENNECEY-LES-DIJON Réserviste opérationnel de contact communal

#### Missions :

##### ➤ Proximité :

- accueil et écoute des administrés de la commune (tranquillité publique, actes d'incivilité ...)

##### ➤ Enquête :

- recueil des informations et transmission à l'unité ;
- programmation de rendez-vous avec les enquêteurs de l'unité ;

##### ➤ Contact/rencontre :

- participation aux cérémonies et manifestations.

#### Permanences 2<sup>ème</sup> semestre 2022 :

Mairie – bureau dédié

Tél. : 03 80 47 00 12

mercredi 28 septembre 2022	14h00 à 18h00
vendredi 14 octobre 2022	13h30 à 17h00
lundi 24 octobre 2022	14h00 à 18h00
lundi 7 novembre 2022	14h00 à 18h00
lundi 28 novembre 2022	14h00 à 18h00
mercredi 7 décembre 2022	14h00 à 18h00
vendredi 16 décembre 2022	13h30 à 17h00



## BOÎTES À LIVRES

Depuis quelques jours, deux boîtes à livres sont à votre disposition devant l'Espace Saint Maurice et sur l'aire de jeux de la Petite Légie.

Le principe de fonctionnement est simple :

- Vous pouvez y déposer des livres ou en emprunter un à votre guise, 24h sur 24.
- Après l'avoir lu, vous pouvez le ramener pour que d'autres en profitent. Cette initiative a pour but de favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture.
- Pensez également à y déposer des livres pour la jeunesse.
- Prenez soin des ouvrages, et déposez y des livres qui vous ont plu.

Ces boîtes ne sont pas faites pour se débarrasser des livres dont vous avez hérité et qui n'intéressent personne, et que vous n'osez pas mettre au recyclage.

Dans l'esprit, c'est le partage, pas le rebut !

Bonne lecture à tous !



## CHORALE

### « Sennecey en chœur » ouvre une nouvelle partition

Avec la saison 2022/2023, notre chorale « Sennecey en Chœur » continue l'aventure et commence un nouveau chapitre de son histoire.



De gauche à droite : Isabelle Granier et Alette Servais

Pour nous aider à l'écrire, nous accueillons avec un immense plaisir Alette SERVAIS, notre nouveau chef de chœur.

La musique et le chant ont rythmé et bercé son enfance, sa jeunesse ; et c'est tout naturellement qu'elle a fait renâître

le chant choral à Arnay-le-Duc. C'est en marchant sur les traces de ses parents qui avant elle, ont dirigé et animé pendant de nombreuses années une chorale à Arnay, qu'elle a récemment, recréé un groupe d'adultes et d'adolescents. Par ailleurs, elle est également choriste au sein des Chœurs de France ».

Si vous aimez chanter, ou tout simplement si vous avez envie de passer un agréable moment de partage et de convivialité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre **tous les jeudis soir** à la **médiathèque** de Sennecey-lès-Dijon de 20 h à 22 h.

Nous allons parcourir ensemble le riche répertoire de la chanson française, de Brel à Aznavour, en passant par Goldman et la jeune génération Lucciani , Capéo entre autres...

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour se faire plaisir en chantant.



Vous pouvez également  
nous contacter au  
**06 30 25 07 78**

pour tout renseignement complémentaire

La présidente,  
Isabelle GRANIER



## LES MANIFESTATIONS À VENIR

	Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
OCTOBRE	1 et 2 octobre 2022	Les Ziklectiks	Mairie	Centre polyvalent
	7 octobre 2022	Histoire de village	Amis de Saint Maurice	Médiathèque
NOV.	5 et 6 novembre 2022	Bourse aux jouets	Comité des fêtes /CCAS	Centre polyvalent
DÉCEMBRE	3 et 4 décembre 2022	Exposition de crèches	Amis de Saint Maurice	Salle Saint Maurice
	9 décembre 2022	Repas des aînés	CCAS	Centre polyvalent
	10 décembre 2022	Spectacle de Noël	Mairie	Centre polyvalent
JANV.	27 janvier 2023	Soirée Tarot	AFAS	Centre polyvalent
FÉV.	12 février 2023	Salon du livre	Amis de Saint Maurice	Centre polyvalent
MARS	4 mars 2023	Loto du Foot	FCNCS	Centre polyvalent
	du 13 au 15 mars 2023	Festival de théâtre	Mairie	Centre polyvalent

## TROPHÉE SPORT



La commune de Sennecey-lès-Dijon a encore fait parler d'elle (en bien !) puisque qu'elle a décroché pour la 2<sup>e</sup> fois en cinq éditions, un des trophées des Maires de Côte-d'Or.

En effet, après le trophée de la Citoyenneté décerné en 2017, c'est celui du sport qu'elle a remporté pour la réalisation de la Plaine des Sports en 2021.

C'est Camille Guyot, directeur général du groupe Guyot qui a remis au maire de Sennecey-lès-Dijon, Philippe BELLEVILLE, cette distinction honorifique, mais oh combien symbolique, qui récompense un engagement assumé et concret de la municipalité vers des aménagements qui rendent le quotidien et leur cadre de vie plus agréables aux senneçoises et aux senneçois.





## FESTIVAL DE MUSIQUE “LES ZIKLECTIKS”

**1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022**

Et c'est reparti pour les Ziklectiks.

Depuis début 2022 la vingtaine de membres bénévoles, sous la houlette de Patrice MAZIER, conseiller municipal délégué aux festivals, prépare d'arrache pied la 4<sup>e</sup> édition de cette manifestation municipale.

Après les éditions de 2018 et 2019 prometteuses, l'interruption en 2020 due à la pandémie que nous connaissons et l'édition 2021 édulcorée pour cause de conditions sanitaires restrictives, les organisateurs entendent bien proposer au public cette année un programme toujours éclectique et de qualité à l'occasion du 4<sup>e</sup> festival de musique.

Ainsi, le festival débutera **samedi 1<sup>er</sup> octobre** à 15 h 30 avec **EMOHD**, l'ensemble harmonique de Dijon qui interprétera des musiques de films bien connues.

Dans la suite une scène ouverte permettra aux artistes amateurs locaux de se produire devant un public.

Ensuite de 17 h 30 à minuit se succéderont cinq groupes avec des reprises et des compositions originales de rock et de pop : **LES IMPRÉVISIBLES** à 17 h 30 (déjà venus en 2018), **EUSEBIUS** à 19 h 30, **ROADBOOK** à 20 h 30 (déjà venu en 2021), **BOLIDDE** à 21 h 30 et **BLABLATONE** à 22 h 30.



ROADBOOK (en 2021)

Le **dimanche 2 octobre** à 10 h 30 ce sont les enfants de la chorale de Sennecey-lès-Dijon qui monteront sur scène pour accompagner par leurs chants, un **joueur d'orgue de barbarie dijonnais, Jean-Paul DUCRET**.

Ce sera l'occasion pour les parents et les autres spectateurs de découvrir ou redécouvrir cet instrument de musique ancien qui rappellera pour certains, n'en doutons pas, de vieux souvenirs.

À la suite un apéritif sera proposé aux personnes présentes.

L'après-midi s'enchaînera avec le **JAZZ ON SCHOOL BAND** (déjà venu en 2021) à 14 h, **SIMPLEMENT BRASSENS**, un artiste local qui interprète le répertoire du chanteur bien connu à 15 h, la scène ouverte à 16 h, puis successivement deux groupes de rock : **FLYING PENS** à 17 h et **6 NAP 6** à 18 h.

Une buvette avec tireuse à bière, boissons diverses et sandwiches proposera aux spectateurs de se restaurer.

Un Food Truck sera également présent pour une restauration différente autour des hamburgers et frites.

La Municipalité et les membres de Comité d'organisation vous attendent nombreux pour partager un grand moment de musique et de détente. Soyez curieux !

**VENEZ NOUS RENDRE VISITE  
LES 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE PROCHAINS !  
NOUS VOUS LE PROMETTONS,  
VOUS AUREZ SÛREMENT DE BELLES  
SURPRISES !**



La bande des organisateurs (en 2018)



## LES JEUDIS DÉCOUVERTE DU CCAS

Depuis plus de 10 ans maintenant, le CCAS organise chaque mois (en principe un jeudi) des sorties découverte qui regroupent entre 20 et 30 personnes (le record de 46 personnes date de novembre 2021 avec le déjeuner spectacle à l'Escapade d'Aiserey).

Ces sorties se déroulent, soit sur une demi-journée, soit sur une journée. Moyennant une faible contribution financière, les participants ont pu ainsi visiter, toujours à l'aide de guides, les lieux suivants (voir photos) :

- En février, le musée de la tonnellerie à Corcelles-les-Arts :
- En mars, l'archéologie de Dijon,
- En avril, l'Abbaye de Cluny,
- En mai, le musée des maisons comtoises à Nancray puis le vieux Besançon,
- En juin, le tunnel du Canal de Bourgogne de Pouilly-en-Auxois et le château de Commarin.

### Pour la rentrée de septembre, sont d'ores et déjà programmées :

- **en septembre**, une visite de Besançon (Musée du temps et maison natale de Victor Hugo),
- **en octobre**, visite d'une cave de crémant à Massingy (près de Châtillon),
- **en novembre**, visite de la réserve écologique des Maillys,
- **en décembre**, visite de la Cité gastronomique de Dijon sur son volet architectural.

**Contact et inscription :**  
**Arnaud Mourier à la mairie**



Tonnellerie à Corcelles-les-Arts



Abbaye de Cluny



Musée des maisons comtoises à Nancray et le vieux Besançon



Tunnel du Canal de Bourgogne de Pouilly-en-Auxois et château de Commarin

## RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS DU JEUDI ORGANISÉES PAR LE CCAS

	JEUDI	ACTIVITÉS	LIEU	OBSERVATIONS	COÛT PAR PARTICIPANT (donné à titre indicatif)
SEPT. 2022	15	Jeux avec Grenier à Jeux	Jardin de Faustine	inscription par email	5 € pour le goûter
	22	Sortie découverte	Besançon	Journée	20 € / SANS repas
	29	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice		
OCT. 2022	13	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice		
	20	Sortie découverte	Massingy	Demi-journée	10 €
	27	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice	"petits-enfants en vacances" acceptés	
NOV. 2022	10	jeudi récréatif	Les Maillys	Demi-journée	10 €
	17	Jeux avec Grenier à Jeux	Jardin de Faustine	inscription par email	5 € pour le goûter
	24	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice		
DÉC. 2022	8	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice		
	15	Sortie découverte	Dijon (cité de la gastronomie)	Demi-journée	10 €
JANV. 2023	5	Jeux avec Grenier à Jeux	Salle St Maurice	vœux et galette	
	19	Jeux avec Grenier à Jeux	Jardin de Faustine	inscription par email	5 € pour le goûter

TOUTES CES INFORMATIONS SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES EN FONCTION DES CIRCONSTANCES.

**ATTENTION : pour les jeux qui se déroulent au Jardin de Faustine, il faut s'inscrire au préalable auprès de :**

**[contact@augrenierajeux.org](mailto:contact@augrenierajeux.org)**

**Rappel :** outre le lien social apporté par l'activité, le Grenier à Jeux, qui est une association avec laquelle la commune a passé une convention, permet de découvrir des jeux de société nouveaux ou oubliés



## CCAS

### Le CCAS, c'est toujours :

Les différentes aides qui peuvent prendre diverses formes telles que :

- aides alimentaires (en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bourgogne)
- aides financières (aides d'urgence, cantine-garderie, sorties scolaires, aménagement de logements face à une situation de handicap...),
- aides morales (écoute, renseignements divers, contacts utiles),
- aides techniques (déneigement des trottoirs au droit du domicile des personnes fragiles, plan canicule).

### Le CCAS, outre ses attributions obligatoires, propose également diverses actions ou animations en direction des jeunes ou des adultes :

- Les jeudis récréatifs désormais tous animés par le « Grenier à Jeux » deux jeudis par mois, soit à la Salle Saint Maurice soit au Jardin de Faustine (*contact : Arnaud Mourier à la mairie*)
- Les sorties découverte un jeudi par mois (voir par ailleurs),
- Les ateliers équilibre et la gym douce animés par Sandrine Fernandés (*la contacter via la mairie*)
- L'aide citoyenne : une somme de 100 € attribuée aux jeunes qui poursuivent des études post-bac moyennant



quatre heures d'aide dite "citoyenne" comme la tenue d'un bureau de vote, l'aide à la mise en place de tables et chaises du Centre polyvalent lors de manifestations, etc. (*contact : Arnaud Mourier à la mairie*)

- Et bien sûr en fin d'année, le repas ou le colis pour les aînés.

### Mais à partir de cette rentrée, le CCAS, c'est aussi :

- Depuis le 19 septembre, un atelier « sommeil » qui est dispensé par la FAPA 21 (Fédération d'Actions et de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte-d'Or) ; cet atelier se déroule à la mairie de Neuilly-lès-Dijon ; la commune est associée à cette action qui est donc ouverte aux habitants de Sennecey.

Un atelier « mémoire » sera également proposé en 2023 et aura lieu à Sennecey.

- Atelier « modelage » : un habitant de Sennecey, par ailleurs membre du CCAS propose d'animer un atelier « modelage » ; cela consiste à réaliser des objets de décoration en terre. Si une dizaine de personnes sont intéressées, l'atelier sera mis en place cet automne ; merci de vous signaler auprès d'Arnaud Mourier à la mairie.

## CABARET

### Plumes et paillettes, une soirée féérique à Sennecey-lès-Dijon



Le 14 mai, dernier, une soirée "cabaret" a été organisée au Centre polyvalent à l'initiative du CCAS. C'est la troupe des Scarline's de Marsannay-la-Côte, composés de 21 danseuses et de 6 techniciens, qui a offert une prestation, digne des plus grands cabarets, aux 200 spectateurs enthousiastes.

Un numéro de "main à main" et plus de 20 tableaux se sont succédés sur la scène du Centre polyvalent transformé pour l'occasion en Paradis... Senneçois !





## RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Le mercredi 29 juin, le conseil municipal a organisé une rencontre avec les nouveaux habitants de la commune. Depuis deux ans nous n'avions pas eu la joie d'organiser ce rendez-vous et ce fut avec grand plaisir qu'une quarantaine de personnes a été accueillie. Elles se sont vues remettre un livret guide qui regroupe les principales informations utiles à tous.

De nombreux sujets concernant la commune ont été abordés (école, associations, voirie, internet wifi, etc.) et le conseil municipal leur a été présenté.

Après les réponses aux questions du public, un verre de l'amitié a permis de très nombreux échanges entre les élus et les invités.





REGENT'S  
PARK  
SENNECEY-LÈS-DIJON

UN HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL, POUR JEUNES RETRAITÉS  
ET JEUNES COUPLES, OFFRANT À CHACUN DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL  
LA RÉSIDENCE ET LES PRESTATIONS ADAPTÉES À LEURS BESOINS.



Service commercial **03 80 771 571**  
5 rue d'Alise 21000 DIJON  
[www.sopirim.fr](http://www.sopirim.fr)

**SOPIRIM**  
PROMOTION IMMOBILIÈRE  
L'ART DE L'ÉLÉGANCE